



Convention locale de partenariat

SYLLABE & ALBRET COMMUNAUTE – SERVICE ACTION SOCIALE (France Services)

2021

Vu la délibération du Comité Relais Services Publics du 18 février 2016,

Il est convenu

Entre les soussignés :

Albret Communauté – Service Action Sociale (France Services), 10 place Aristide Briand, Centre Haussmann, 47600 NERAC, représenté par Alain LORENZELLI, Président d'Albret Communauté

Et

L'association SYLLABE, 145, avenue Henri Barbusse, 47000 AGEN, représentée par Baya KHERKHACH, Présidente, dénommée « Syllabe ».

Article 1 : Objet de la convention

L'objet de la présente convention est de définir le cadre de l'intervention de l'association SYLLABE sur l'Albret.

Article 2 : Missions de l'association SYLLABE

Accueil, évaluation, positionnement, orientation, suivi des parcours de toute personne de plus de 16 ans dont la non maîtrise du français et/ou des compétences de base, avérée ou non, constitue un frein à une insertion sociale et/ou professionnelle satisfaisante et/ou un handicap dans la capacité à assurer sa fonction parentale. L'évaluation peut aussi être utilisée dans le but de valider une orientation professionnelle.

Article 3 : Engagements de l'association SYLLABE

Dans ce but, l'association SYLLABE assurera une présence sur l'Albret une journée par semaine à Nérac.

La mairie de Nérac, par convention, mettra un bureau à disposition dans des locaux communaux.

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention couvre la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Article 5 : Participation financière d'Albret Communauté – Service Action Sociale

Pour Albret Communauté – Service Action Sociale (France Services), sa participation à toutes actions relevant de sa compétence est fondée sur le principe du « service fait ».

La participation annuelle Albret Communauté – Service Action Sociale (France Services) sera de 1 500 €.

Article 6 : Litiges

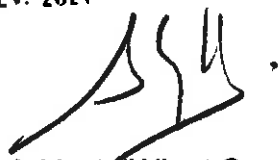
Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal Civil d'Agen sera seul compétent pour régler le litige.

A Nérac, le

Alain LORENZELLI

Baya KHERKHACH

22 FEV. 2021



Président d'Albret Communauté

Président de l'association SYLLABE

